

Contact :

**Cellule départementale
de Reclassement Inter-Entreprises
de la Nièvre**

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Nièvre
18, Rue Albert 1er BP 40
58027 Nevers Cedex



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Nièvre

Service Emploi

Clarisse BODET

☎ 03.86.71.80.78 / 03.86.71.80.60

📠 03.86.59.05.45 ✉ clarisse.bodet@cma58.fr

Cellule départementale
de Reclassement Inter-Entreprises
de la Nièvre

**SALARIES PRIVES D'EMPLOI
DEPUIS MOINS DE 6 MOIS
(LICENCIES ECONOMIQUES,
CDD, INTERIM)**

RETROUVEZ

UN POSTE



Union européenne
Fonds social européen
Investit dans votre avenir



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



pole-emploi.fr



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Nièvre



L'Etat, le Conseil Régional de Bourgogne, le Conseil Général de la Nièvre en partenariat avec Pôle Emploi ont souhaité mettre en place sur le département de la Nièvre une

***CELLULE DE RECLASSEMENT INTER-ENTREPRISES** dont la mise en œuvre et le suivi sont confiés à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Nièvre.*

L'AFPA Transitions est le prestataire retenu pour l'accompagnement des salariés.

QUI PEUT EN BENEFCIER ?

- Tout salarié licencié économique, hors PSE, n'ayant pu adhérer à une convention de reclassement personnalisée (CRP)
- Demandeurs d'Emploi inscrits depuis moins de 6 mois, ayant eu une activité CDD ou intérim d'au moins 3 mois (en continu - renouvellement compris)

L'adhésion de chaque salarié(e) est individuelle, basée sur le volontariat et entièrement gratuite.

LES MISSIONS

DE LA CELLULE DE RECLASSEMENT INTER-ENTREPRISES

Ce dispositif d'accompagnement personnalisé, d'une durée de douze mois maximum, a pour objectif d'aider les personnes ayant adhéré à retrouver un emploi.

En s'appuyant sur des outils et sa connaissance du territoire l'AFPA Transitions apporte du soutien, des conseils pratiques et des actions de retour à l'emploi pour chaque bénéficiaire.

OBJECTIFS POURSUIVIS ?

- Favoriser, grâce à des actions personnalisées, l'accompagnement et le reclassement des demandeurs d'emploi
- Contribuer à conserver sur le département des compétences et des qualifications

La cellule de reclassement inter-entreprises de la Nièvre est initiée et financée par l'Etat, la Région Bourgogne, le Conseil Général de la Nièvre avec le soutien du FSE.

